

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES STATISTIQUES

BULLETIN DECADAIRES

Mois d'août 2024
1^{ère} décennie

**«Des fortes précipitations enregistrées au cours
de cette décennie»**

**«Début de maturité du mil à Gaya et du niébé à
Maradi et Zinder»**

«Infestations des cultures»

**«développement végétatif des herbacées et
régénération des feuilles pour les ligneux»**

**«Des inondations observées dans plusieurs
localités»**

Synthèse Nationale

Sommaire

1. Situation pluviométrique
2. Situation des semis
3. Situation Phénologique
4. Situation phytosanitaire
5. Situation des prix des denrées alimentaires
6. Situation pastorale
7. Phénomènes exceptionnels

Zones agropastorales des régions :

Agadez
 Diffa
 Dosso
 Maradi
 Tahoua
 Tillabéri
 Zinder
 Niamey



Aire de pâturage de Gouré/Région de Zinder.

Introduction

La 1ère décade du mois d'août a été très pluvieuse avec une large couverture et des hauteurs importantes dans certaines localités. A la faveur des précipitations abondantes enregistrées, le développement des cultures se poursuit normalement avec un début de maturité du mil et du niébé observé dans certaines localités. Des cas d'inondations et aussi des ruptures de pluie prolongées ont été observés dans certaines localités. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse par rapport à la décade précédente et une hausse par rapport à la même décade de l'année 2023. La situation pastorale s'est nettement améliorée avec un bon niveau de satisfaction dans l'ensemble par rapport à la même période de l'année précédente. Le stade phénologique des herbacées varie d'une zone à une autre et va

de la levée avancée au tallage pour la graminée et de la levée avancée à la ramification/floraison pour les légumineuses.

1. Situation pluviométrique

La plupart des relevés pluviométriques ont affiché des hauteurs de pluies importantes dans toutes les régions du pays. Les cumuls décadaires au niveau de ces postes ont varié de 3 mm en 1 jour à Kazoé (Gouré/région de Zinder) à 298,5 mm en 5 jours à Douméga (Tibiri/région de Dosso). Les cumuls pluviométriques les plus élevés enregistrés au niveau des autres postes se présentent comme suit: 125 mm en 5 jours à Aoudéras (Tchirozérine/région d'Agadez); 204 mm en 3 jours à Blangouri (Diffa commune/région de Diffa) ; 283,5 mm en 5 jours à Béllandé (Falmey/région de Dosso); 251,5 mm en 5 jours à Débi (Agué/ré-

gion de Maradi) ; 238 mm en 5 jours à Dossey (Birni Konni/région de Tahoua) ; 193,2 mm en 5 jours à Tondikiwindi (Ouallam/région de Tillabéri) ; 250 mm en 1 jour à Gangara (Tanout/région de Zinder) et 131,6 mm en 4 jours à Niamey (Arrondissement 4 /région de Niamey). Le cumul saisonnier le plus élevé a atteint 814 mm en 28 jours à Dollé (Gaya/région de Dosso) contre 556 mm en 15 jours à Diney (Mirriah /région de Zinder). Les postes pluviométriques suivis sont excédentaires à hauteur de 80% comparés à la même période de l'année 2023. 643 mm en 22 jours à Dollé (Gaya/région de Dosso) contre 438,5 mm en 15 jours à Hamdallaye (Kollo/Tillabéri) en 2023.

2. Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 10 août est de 99 %. Il reste 112 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (49 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité).

Tableau n°1 : Situation des semis au 10 Août 2024

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2024		Villages ayant semé en 2023	
		Nombre	%	Nombre	%
AGADEZ	274	225	82	148	54
DIFFA	1024	1024	100	728	96
DOSSO	1975	1975	100	1952	100
MARADI	2677	2677	100	2673	100
TAHOUA	1992	1992	100	1967	100
TILLABERI	2262	2199	97	2217	98
ZINDER	3556	3556	100	2549	100
NIAMEY	46	46	100	42	100
TOTAL NIGER	13 806	13 694	99	13 276	99

3. Situation Phénologique :

Les différents stades de développement des principales cultures dont le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide sont présentés dans les tableaux n°3 et n°4.

4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette 1ère décennie du mois d'août 2024 est caractérisée par :

- Des infestations des sautériaux (*Oedaleus senegalensis*) sur **11,5 ha** de maïs, oignon et tomate (en pépinière) dans le département de Tchirozérine (communes d'Agadez et Dabaga). **5 ha** de la décennie précédente ont été traités dans le département de N'Guigmi ;
- Des infestations des insectes floricoles (*Mylabris sp*, *Dysdercus volkeri*, *Pachnoda interrupta*, *Rhyniptia infusata*, *Decapotoma affinis*) sur mil en épiaison-floraison dans les départements de Kantché, Boboye, Duindiou,, Dosso, Falmey, Gaya (commune de Yélou), Tibiri, Abala, Filingué, Illéla, Malbaza, Madaoua, Madarounfa et Tessaoua Sur **3 124 ha** déclarés infestés, **2 602 ha** ont été traités ;
- Des infestations de cicadelles (*Poophilus costalis*) sur mil et sorgho dans les départements de Magaria, Mirriah, Madaoua et Guidan Roumdji **664 ha** infestés et **575 ha** traités ;
- Des infestations de la chenille légionnaire (*Spodoptera frujiperda*) sur **76 ha** de maïs dont **69 ha** traités dans les départements de Goudoumaria, Maine Soroa, Nguigmi et Iférouane ;
- Des infestations des chenilles défoliatrices (*Spodoptera spp*, *Amsacta meloneyi*) sur mil, sorgho, sésame et arachide aux stades tallage et croissance dans les départements de Diffa, Goudoumaria, Maine Soroa, Aguié, Gazaoua, Mayahi et les villes de Niamey et Maradi sur **896 ha** dont **862 ha** traités ;
- Des infestations des pucerons (*Aphis graccivora*) sur les cultures de mil, niébé et sorgho dans les départements de Maine-soroa, Madaoua, Aguié, Mayahi et la ville de Niamey. **375 ha** déclarés infestés et traités ;
- Des infestations des criocères (*Lema planifrons*) sur **1755 ha** dont **1036 ha** traités sur le mil dans les départements de

- Mayahi, Madarounfa, Dakoro et Aguié ;
- Des infestations de piqueur-suceur (*Locris Rubens*) sur **128 ha** dont **120 ha** traités sur du mil au stade de tallage et floraison dans les départements de Madaoua et de Guidan Roumdji ;
- Des infestations de la chenille défoliatrice (*Noorda blitelis*) sur morninga dans les départements de Tchirozérine, Goudoumaria et N'guigmi sur **19 ha** dont **17 ha** traités ;
- Des infestations du ver de collet sur le mil à la levée et au tallage dans le département de Goudoumaria. Sur **67 ha** déclarés infestés **65 ha** ont été traités ;
- Des infestations de la mouche des pousses (*Atherigona soccata*) sur **210 ha** de sorgho à la levée avancée dans le département de Bouza. **500 ha** ont été traités y compris les **300 ha** de la décennie précédente ;
- Des infestations de la foreuse des

gousses (*Maruca testulalis*) sur **53 ha** dont **45 ha** traités sur le niébé en fructification dans le département de Gazaoua ;

- Des infestations des thrips (*Thrips tabaci*) sur **15 ha** d'oignon en croissance dans le département d'Iférouane ;
- Manifestation des oiseaux granivores dans les départements de Gaya, Tibiri,, Bouza et Konni. Des conseils sont prodigués pour le gardiennage au champ. A Konni les dortoirs ont été localisés et des dispositions sont en train d'être prises pour une intervention chimique ;
- Manifestation de foreur des tiges de mil (*Coniesta ignefusalis*) dans les départements de Boboye, Dogondoutchi, Torodi, Bouza et la ville de Niamey. Des conseils sont prodigués pour l'arrachage et la destruction des pieds atteints.

Au total 6 271 ha ont été traités sur 7 393,5 ha déclarés infestés soit un taux de 84,81%.

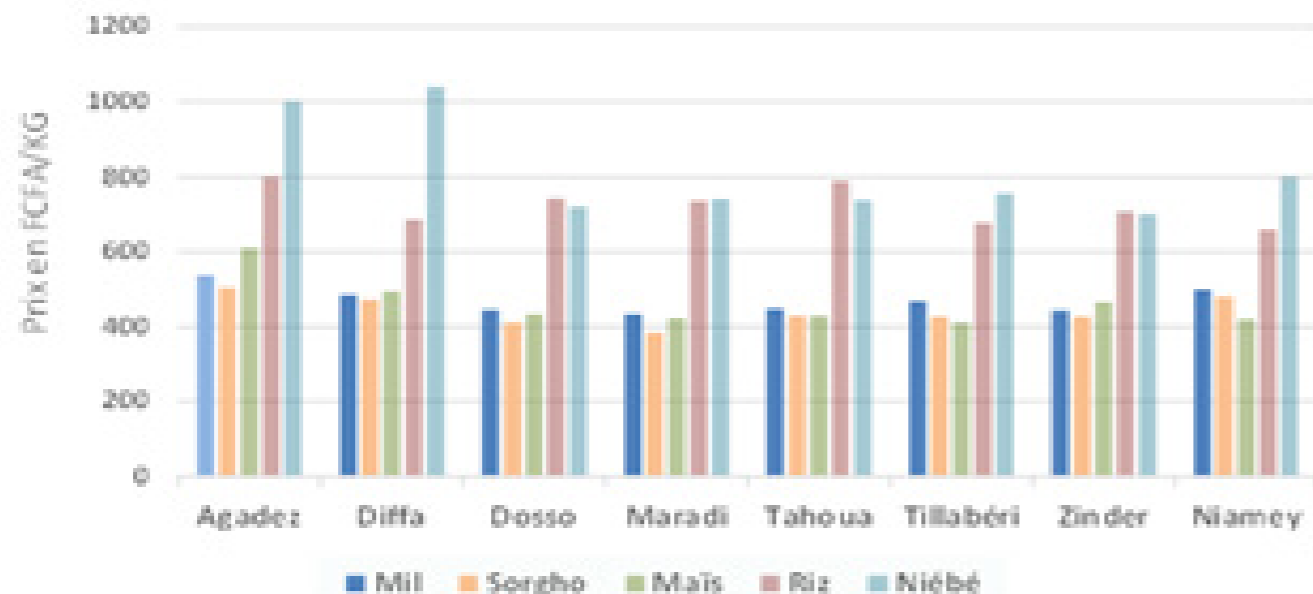
5. Situation des prix des denrées alimentaires

Les prix des denrées alimentaires sur les marchés en dehors de ceux du sorgho présentent une baisse comparée à la décennie précédente. Cependant, ces prix sont en hausse, comparés à la même période de l'année 2023.

Tableau n°2 : Cours des produits

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	538	505	609	800	1002
DIFFA	485	473	494	685	1040
DOSSO	444	411	434	743	720
MARADI	434	384	423	737	742
TAHOUA	449	430	429	788	738
TILLABERI	468	426	411	676	755
ZINDER	443	426	465	708	701
NIAMEY	500	480	420	660	800
Moyenne décennie	470	442	461	725	812
Moyenne décennie précédente	472	434	463	732	839
Moyenne même décennie 2023	347	322	353	559	424
Variation par rapport à la décennie précédente (%)	-0,4	2	-1	-1	-3
Variation par rapport à la même décennie en 2023(%)	35	37	30	30	92

Cours des produits



6. Situation pastorale

6.1 Pâturage

Le couvert végétal est diversement apprécié d'une zone à l'autre selon qu'on soit en zone agricole ou pastorale. Le couvert végétal est plus dense dans la zone pastorale que dans la zone Air où on rencontre **beaucoup de plages nues**. La situation du pâturage s'avère satisfaisante par rapport à la même période de la précédente campagne pastorale dans le département de N'guigmi. Les différentes strates herbacées et ligneuses poursuivent normalement leur cycle de végétation et dans l'ensemble on note une dominance des graminées chez les herbacées. Dans la région de Tillabéri, il a été observé dans plusieurs zones des plages nues, principalement dans la partie Ouest de la Commune de Tondikandia (bande allant de Fandou à Talifanta en passant par Haini Simorou, Gounizé) ; dans le département de Téra, la sécheresse du mois de juin avait desséché les premières pousses des herbacées mais aussi dans les départements de Banibangou, Abala et Torodi.

6.2. Complémentation alimentaire

La vente à prix modéré des aliments pour bétail relevant de l'Etat et ses partenaires

au développement se poursuit dans les communes qui en disposent sur toute l'étendue du pays. La luzerne enrichie au maïs reste encore disponible dans la région de Diffa. Dans certaines localités du pays, les prix de ces aliments sur le marché sont en baisse et la demande a fortement baissé avec la disponibilité du pâturage sur les parcours pastoraux. Les animaux faibles qui n'ont pas encore repris de force reçoivent toujours la complémentation.

6.3 Abreuvement des animaux

A ce stade de la campagne les mares ont un bon niveau de remplissage. L'abreuvement des animaux s'effectue principalement au niveau des points d'eau de surface sans grande difficulté allégeant ainsi la souffrance des pasteurs et agropasteurs. Les éleveurs utilisent encore les puits et stations de pompage pastorales dans certaines localités de la région d'Agadez.

6.4 Mouvements et concentration des animaux

Les mouvements des animaux sont timides et de faibles ampleurs malgré la poursuite du retour au terroir et la remontée de cer-

tains troupeaux vers la zone pastorale.

6.5 Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement chez toutes les espèces avec l'amélioration que connaît de plus en plus la situation alimentaire du cheptel. Cet état d'embonpoint est globalement passable. Dans la région de Maradi, en zone pastorale, pour les bovins l'état d'embonpoint des animaux connaît

un début de récupération suite aux difficultés alimentaires pendant la période de soudure. Il varie globalement de passable à bon dans la région de Niamey et de médiocre à passable pour les bovins en zone pastorale dans la région de Tahoua.

6.6 Termes de l'échange

Il a été constaté une bonne présentation des animaux au niveau des marchés à bétail des différentes localités du pays. Toutefois, les termes de l'échange sont globalement en défaveur de l'éleveur sur l'ensemble du pays.



Abreuvement des animaux à Gouré /Zinder

7. Phénomènes exceptionnels

Des inondations ont été observées dans plusieurs localités à la suite des précipitations enregistrées au cours de cette décennie : A Gouré sur les cultures de mil, sorgho, niébé aux stades de montaison et ramification ; A Abala et Torodi (région de Tillabéri) sur 701 ha de cultures ; A Tibiri et Boboye (région de Dosso) sur 1 144,5 ha de cultures ; à Arlit et Tchirozerine sur 117 ha de sites irrigués. Les ruptures de pluie prolongées ont été observées sur du mil au stade de levée dans la zone de Téra au niveau de 42 villages. Les pluies diluviennes ont occasionné des mortalités d'animaux dans les ré-

gions d'Agadez, Dosso, Maradi et Tahoua pour environ 152 petits ruminants (ovins et caprins), 1 bovin et 1 asin. 2,75 tonnes de son avarié suite aux inondations à Matankari (région de Dosso).

Des restrictions sont faites aux éleveurs et leurs animaux d'accéder au pâturage d'un espace récupéré par PAC3 de 2006 à 2012 à la frontière entre l'ACNI dans la région de Niamey et la commune de Karma sur la route de Ouallam alors qu'il servait de zone de pâturage aux animaux depuis longtemps.

Tableau n° 3 : Situation phénologique (mil et sorgho)

Régions	Levée			Levée avancée			Tallage			Montaison			Nouaison/Epiaison			Floraison			Grenaison			Maturité		
	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S
Agadez			-	41	47	45	59	53	55			-	-	-	-			-			-			-
Diffa	-	7	2	1	11	3	34	62	40	50	20	43	14		11	1		1			-			-
Dosso	1	2	1	3	25	8	25	36	28	36	34	36	21	3	17	9	-	7	4,0	-	3	1,0	-	1
Maradi	-	-	-	7	8	7	14	33	22	37	39	38	32	17	26	8	3	6	2	-	1	-	-	0
Tahoua	1		1	9	19	13	30	34	31	36	40	37	18	6,0	14	6	1	4	-	-	0	-	-	0
Tillabéri	2	20	7	16	31	20	31	30	31	38	13	32	8	-	6	2	-	2	-	-	0	-	-	0,0
Zinder		1	0	2	12	7	10	34	21	44	43	44	26	7	17	13	3	8	5	-	3	-	-	0
Niamey			-		25	2	36	75	38	55		52	9		8			-			-			-
Niger	1	2	1	7	15	10	21	34	26,0	38	38	38	22	9	17	7,7	2	6	2,2	-	1	0,18	-	0,1

NB: M : Mil ; **S** : Sorgho ; **M+S** : Mil + Sorgho ;
le Maïs tient la place du sorgho dans la région d'Agadez

Commentaire :

Au cours de cette première décade d'août, le stade le moins avancé est la levée pour le mil et le sorgho. Le stade dominant est la montaison pour le mil et le sorgho avec 38% chacun. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée à Gaya (région de Dosso) tandis que la floraison du sorgho est observée dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

Tableau n° 4 : Situation phénologique des cultures de rente (niébé et arachide)

Tableau N°4 : Situation phénologique (niébé et arachide)

REGIONS	Cultures	Stade le moins avancé	Stade dominant	Stade le plus avancé	Localisation
AGADEV	Niébé	Levée	Levée avancée	Croissance	Aderbissinat
DIFFA	Niébé	Levée	Croissance/ramification	Floraison	Diffa département
	Arachide	Levée	Croissance	Floraison	Diffa département et Diffa commune
DOSSO	Niébé	Levée	Croissance	Fructification	Boboye et Tibiri
	Arachide	Levée	Croissance	Formation de gousse	Gaya, Dogondoutchi, Dioundiou et Tibiri
MARADI	Niébé	Levée avancée	Floraison	Maturité	Madarounfa, Gazaoua, Mayahi et Tessaoua
	Arachide	Levée avancée	Floraison	Maturité	Gazaoua
TAHOUA	Niébé	Levée	Croissance/ramification	Floraison	Illéla et Bouza
	Arachide	Levée	Croissance	Fructification	Illéla
TILLABERI	Niébé	Levée	Croissance	Croissance/ramification	Abala, Balleyara, Filingué, Kollo, Ouallam, Say, Téra, Tillabéri, et Torodi
	Arachide	Levée	Croissance	Floraison	Torodi
ZINDER	Niébé	Levée avancée	Croissance/ramification	Maturité	Magaria
	Arachide	Levée avancée	Croissance	Formation de gousse	Magaria
NIAMEY	Niébé	Croissance/ramifi	Levée avancée	Croissance/Ramification	Dans tous les arrondissements
	Arachide	cation	Croissance/ramification	Croissance/ramification	Tous les Arrondissements
NIGER	Niébé	Levée	Croissance/ramification	Maturité	Maradi et Zinder
	Arachide	Levée	Croissance	Maturité	Maradi

Commentaire

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé est la levée pour le niébé et l'arachide. Les stades dominants sont la croissance et la ramification. Le stade le plus avancé pour le niébé est la maturité observée dans les départements de Madarounfa, Gazaoua, Mayahi, Tessaoua et Magaria. La maturité de l'arachide est observée à Gazaoua.

Situation détaillée des villages ayant semé au 10/08/2024

REGION	Département ou Commune	Nombre Total de villages	Villages ayant semés		Villages sans semis
			Nbre de villages	%	
AGADEV	Aderbissinet	15	15	100	
	Arlit	26	7	27	19
	Iférouane	36	27	75	9
	Ingall	19	19	100	
	Tchirozérine	166	145	87	21
	Agadez Com	12	12	100	
Sous Total		274	225	82	49
DIFFA	Bosso	87	87	100	
	Diffa	181	181	100	
	Goudoumaria	315	315	100	
	Mainésoroa	286	286	100	
	N'Guigmi	112	112	100	
	CU Diffa	43	43	100	
Sous Total		1 024	1 024	100	
DOSSO	Boboye	279	279	100	
	Dioundiou	162	162	100	
	Dogondoutchi	293	293	100	
	Dosso	430	430	100	
	Falmey	72	72	100	
	Gaya	177	177	100	
	Loga	182	182	100	
	Tibiri	343	343	100	
	CU Dosso	37	37	100	
Sous Total		1 975	1 975	100	
MARADI	Aguié	163	163	100	
	Dakoro	875	875	100	
	Gazaoua	112	112	100	
	G.Roundji	452	452	100	

	Madarounfa	379	379	100	
	Mayahi	360	360	100	
	Tessaoua	335	335	100	
	Ville de Maradi	1	1	100	
	Sous Total	2 677	2 677	100	
TAHOUA	Abalak	90	90	100	
	Bagaroua	70	70	100	
	Bouza	255	255	100	
	Illela	210	210	100	
	Keita	253	253	100	
	Konni	153	153	100	
	Madaoua	370	370	100	
	Malbaza	172	172	100	
	Tahoua Dept	317	317	100	
	Tchinta	50	50	100	
	Tassara	9	9	100	
	Tillia	12	12	100	
	Ville de Tahoua	31	31	100	
	Sous Total	1 992	1 992	100,00	
TILLABERI	Abala	179	176	98	3
	Ayorou	27	27	100	
	Balleyara	166	166	100	
	Banibangou	55	50	91	5
	Bankilaré	91	91	100	
	Fillingué	354	354	100	
	Gothèye	125	105	84	20
	Kollo	384	384	100	
	Ouallam	303	303	100	
	Say	123	123	100	
	Téra	184	174	95	10
	Tillaberi Dept	154	139	90	15
	Torodi	106	96	91	10

	CU Tillaberi	11	11	100	
	Sous Total	2 262	2 199	97	63
ZINDER	Belbedji	189	189	100	
	D. Takaya	264	264	100	
	Dungass	435	435	100	
	Gouré	476	476	100	
	Kantché	294	294	100	
	Magaria	533	533	100	
	Mirriah	486	486	100	
	Takeita	257	257	100	
	Tanout	533	533	100	
	Ville de Zinder	89	89	100	
	Sous Total	3 556	3 556	100	0
NIAMEY	Arrondissement I	11	11	100	
	Arrondissement II	4	4	100	
	Arrondissement III	8	8	100	
	Arrondissement IV	9	9	100	
	Arrondissement V	14	14	100	
	Sous Total	46	46	100	
	TOTAL NIGER	13 806	13 694	99	112